



## STATEMENT BY THE ALL AFRICA CONFERENCE OF CHURCHES ON THE INCREASING UNCONSTITUTIONAL CHANGE OF GOVERNMENTS IN AFRICA

## 05 October 2023

The All Africa Conference of Churches (AACC) is disturbed by the increase in unconstitutional changes of governments in Africa, and saddened by the rise of armed political conflicts on the continent. The recent coup in Gabon is the latest in the string of coups that have taken place in Africa following Mali, Guinea, Burkina Faso and Niger. This came after the civilian coup in Sudan where the situation remains dire and depressing until today.

Called to make every effort to do what leads to peace and to mutual edification, the AACC strongly condemns these unconstitutional changes of governments and all forms of violence in Africa. The AACC also condemns the abuse of human rights, corrupt electoral processes, nepotism, dictatorship, and other evil practices in the political systems of a number of African countries that make people support coup d'états as an alternative to constitutional means of changing or acquiring leadership.

While condemning these unconstitutional changes of governments, the AACC believes that African leaders need to have a sober reflection and self-introspection of the underlying causes of this failure and commit to building that integrated, peaceful, and prosperous Africa, the Africa we want. In doing this, it is also very critical that they resist the intrusion of foreign elements and forces that provide weapons and ammunition to fuel political conflicts in Africa and capture state machinery to steal or exploit our natural resources. One of the key goals of the African Union Agenda 2063 launched in 2013 was to silence all guns in Africa by 2020. It is indeed very saddening and unacceptable that at the moment, there are more guns making noise across the continent than there were in 2013.

The AACC acknowledges the sovereignty of states in managing their internal affairs including democratic processes as per their national constitutions, and the Constitutive Act of the African Union. However, it is equally important to give true meaning and expression to the various instruments adopted by Member States of the African Union to promote democracy, good governance, respect for fundamental human rights, and the rule of law.

The AACC calls on the African Union and other regional bodies to not only hold military juntas accountable but also call to order the Heads of State who breach their national constitutions. The era of paying lip service to the amendment of constitutions to extend term limits, the suppression of fundamental human rights and freedoms, oppression, autocracy, and widespread atrocities against the citizenry must end. Equally, the AACC calls for multi-track diplomacy involving all stakeholders including the civil society and religious leaders to do the best within their reach to engage with processes that ensure that the African people's aspiration for An Africa of good governance, democracy, respect for human rights, justice and the rule of law becomes a reality.



## DECLARATION DE LA CONFERENCE DES EGLISES DE TOUTE L'AFRIQUE SUR LA MULTIPLICATION DES CHANGEMENTS INCONSTITUTIONNELS DE GOUVERNEMENT EN AFRIQUE



## 5 Octobre 2023

La Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA) est préoccupée par la multiplication des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique et attristée par la montée des conflits politiques armés sur le continent. Le récent coup d'État au Gabon est le dernier d'une série de coups d'État qui ont eu lieu en Afrique après le Mali, la Guinée, le Burkina Faso et le Niger. Il est intervenu après le coup d'État civil au Soudan, où la situation reste désastreuse et déprimante jusqu' aujourd'hui.

Appelée à tout mettre en œuvre à faire ce qui conduit à la paix et à l'édification mutuelle, la CETA condamne fermement ces changements anticonstitutionnels de gouvernements et toutes les formes de violence en Afrique. La CETA condamne également les violations des droits de l'homme, les processus électoraux corrompus, le népotisme, la dictature et d'autres pratiques néfastes dans les systèmes politiques d'un certain nombre de pays africains qui incitent les gens à soutenir les coups d'État Comme une alternative aux moyens constitutionnels de changement ou d'accession au pouvoir.

Tout en condamnant ces changements anticonstitutionnels de gouvernement, la CETA estime que les dirigeants africains doivent mener une réflexion sobre et une auto-introspection sur les causes sous-jacentes de cet échec et s'engager à construire une Afrique intégrée, pacifique et prospère, l'Afrique que nous voulons. Ce faisant, il est également essentiel qu'ils résistent à l'intrusion d'éléments et de forces étrangers qui fournissent des armes et des munitions pour alimenter les conflits politiques en Afrique et s'emparer des rouages de l'État pour voler ou exploiter nos ressources naturelles. L'un des principaux objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, lancé en 2013, était de faire taire toutes les armes en Afrique d'ici 2020. Il est en effet très triste et inacceptable qu'à l'heure actuelle, il y ait plus d'armes à feu faisant du bruit sur le continent qu'il n'y en avait en 2013.

La CETA reconnaît la souveraineté des États dans la gestion de leurs affaires intérieures, y compris les processus démocratiques, conformément à leurs constitutions nationales et à l'acte constitutif de l'Union africaine. Toutefois, il est tout aussi important de donner un sens et une expression véritables aux divers instruments adoptés par les États membres de l'Union africaine pour promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme fondamentaux et l'État de droit.

La CETA appelle l'Union africaine et les autres organismes régionaux non seulement à demander des comptes aux juntes militaires, mais aussi à rappeler à l'ordre les chefs d'État qui violent leurs constitutions nationales. Il faut mettre fin à l'époque où l'on se contentait de belles paroles sur l'amendement des constitutions pour prolonger la durée des mandats, la suppression des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'oppression, l'autocratie et les atrocités généralisées à l'encontre des citoyens. De même, la CETA appelle à une diplomatie à plusieurs voies impliquant toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les chefs religieux, afin de faire de leur mieux pour s'engager dans des processus qui garantissent que l'aspiration du peuple africain à une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit devienne une réalité.